



# **Expériences des discriminations, du bizutage et des violences sexuelles par les étudiant·es**

## **Rapport sur la situation à l'université Paris-Dauphine**

Céline Bessière  
Alban Jacquemart  
Océane Perona

avec  
Luna Fablet  
Fantine Lavabre  
Matthieu Lelong  
Léana Schweitzer  
Julien Talledo

## **SOMMAIRE**

<b>CHIFFRES CLES</b> .....	3
<b>INTRODUCTION</b> .....	4
<b>1. CONTRAINTES ET BIZUTAGES DANS LA VIE ETUDIANTE</b> .....	7
<b>2. SENTIMENT DE DISCRIMINATION</b> .....	9
<b>3. LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES</b> .....	13
<b>4. DES ETUDIANT·ES ISOLE·ES</b> .....	15
<b>CONCLUSION</b> .....	17
<b>PISTES D’ACTION</b> .....	19
<b>ANNEXE 1 : MESSAGES DE CONTACTS</b> .....	21
<b>ANNEXE 2 : LE QUESTIONNAIRE</b> .....	22

# CHIFFRES CLES

## **Bizutage**

Parmi les 457 étudiant·es qui ont déjà participé à au moins une soirée étudiante Dauphinoise, 43% (soit 197 répondant·es) ont été sommé·es au moins une fois de boire de l'alcool.

5% (21 étudiant·es, dont 16 filles) ont déjà dû dire ou faire quelque chose qui les ont heurté ou humilié.

## **Discriminations**

Un quart des répondant·es, soit 204 étudiant·es affirment avoir subi au moins une discrimination dans le cadre de leur vie étudiante à Dauphine et 22% déclarent en avoir été témoin.

49% des étudiant·es ont déjà jugé sexiste un contenu d'une page Facebook de groupes étudiants de Dauphine et 40 étudiant·es (soit 5%) ont déjà été la cible de publications humiliantes, insultantes, dégradantes ou offensantes

## **Violences sexuelles**

38 étudiant·es (4,7%) déclarent qu'une personne s'est déjà exhibée sexuellement devant eux/elles sans leur accord au moins une fois dans le cadre de leurs activités à Dauphine : dans 24 cas dénoncés, il s'agissait d'un·e autre étudiant·e, mais on relève aussi un cas concernant un professeur et un cas ayant eu lieu dans le cadre d'un stage.

11,8% des étudiantes et 1% des étudiants déclarent avoir été victime de harcèlement sexuel.

Les deux principaux lieux de harcèlement sexuel sont les soirées étudiantes ou des week-ends d'intégration (21 sur 78 situations rapportées) et pendant les stages (17 situations rapportées).

11 étudiant·es ont été témoins et 93 ont eu connaissance d'une agression sexuelle à l'Université.

4 personnes ont déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle ou d'un viol dans le cadre de leurs activités à Dauphine.

## **Des faits qui sont peu dénoncés**

4% des étudiant·es se déclarant victimes de discrimination (soit 8 sur 204), aucune des 38 victimes d'exhibition sexuelle et seulement 2 des 63 victimes de harcèlement sexuel en ont parlé à des membres du personnel de Dauphine.

Les principaux motifs de ce silence sont la crainte que ça n'ait pas d'effet et la non-identification des interlocuteurs institutionnels.

# INTRODUCTION

Les inégalités et les formes de violences qui traversent la société n'épargnent malheureusement pas les établissements d'enseignement supérieur. En matière de sexisme, par exemple, le succès du tumblr « Paye ta fac », qui collecte des récits d'expériences du sexisme ordinaire dans les universités, en atteste<sup>1</sup>.

Consciente de cette réalité, l'Université Paris-Dauphine, comme d'autres, a créé en 2018 une Cellule de veille sur les discriminations, les violences sexuelles et le bizutage<sup>2</sup>. Cette Cellule a pour mission de prévenir les discriminations et violences et de les sanctionner quand elles sont constatées. Dans le cadre de ce travail engagé, et plus largement de la politique de responsabilité sociale de l'université, ce rapport permet d'établir un constat chiffré concernant le vécu des étudiant·es et ainsi nourrir la réflexion sur les pistes d'actions à engager pour faire de l'Université Paris-Dauphine un lieu plus égalitaire.

Ce rapport fait suite à une enquête par questionnaire en ligne conduite par cinq étudiantes et étudiants (Luna Fablet, Fantine Lavabre, Matthieu Lelong, Léana Schweitzer et Julien Talledo) du cours Genre et inégalités du Master 1 APRS (Action Publique et Régulation sociale) et encadrée par 3 enseignant·es de l'Université Paris-Dauphine (Céline Bessière, Alban Jacquemart et Océane Perona)<sup>3</sup>. L'enquête a permis de recueillir 799 réponses d'étudiant·es entre mars et avril 2018. Les questions posées concernent les expériences de situations de contraintes, discriminations ou violences subies par les étudiant·es dans le cadre de leur vie universitaire, c'est-à-dire dans tous les lieux en lien avec leur statut étudiant : cours, bâtiments de l'université, stages, soirées étudiantes, week-end d'intégration, vie sportive et associative, etc. (cf. annexe 1 pour le message d'annonce et l'ensemble du questionnaire).

---

<sup>1</sup> <https://payetafac.tumblr.com/>

<sup>2</sup> <http://www.dauphine.fr/fr/universite/rsu/cellule-veille.html>

<sup>3</sup> L'enquête a donné lieu à un dossier de validation du cours. Le présent rapport a été rédigé à la suite de ce premier travail par Céline Bessière, Alban Jacquemart et Océane Perona.

## L'enquête

Du 19 mars au 18 avril 2018, un questionnaire en ligne a été diffusé auprès de l'ensemble des étudiant·es de l'Université Paris-Dauphine, via les réseaux sociaux (page Facebook de « Promo Dauphine ») et les listes e-mails des formations des départements LSO, MSO, MIDO, IPJ, Relations Internationales, Ecoles Doctorales et Département d'Etudes Permanentes. Parmi les 8 681 étudiant·es de Dauphine inscrit·es en 2017-2018 en formation initiale et les 4 300 cadres en formation continue, **1 154 personnes ont répondu au questionnaire**. Parmi les 1 154 réponses, nous avons écarté de l'analyse les questionnaires incomplets. Nous appuyons donc notre analyse sur les **799 réponses exploitables**.

Le questionnaire, totalement anonyme et d'une durée de 10-15 minutes, portait sur différentes expériences de discriminations, bizutages, contraintes et violences sexuelles dans le cadre de la vie universitaire. Afin de recueillir au mieux des expériences, les questions portaient spécifiquement sur les faits plutôt que sur leurs qualifications (par exemple en ne parlant pas de harcèlement sexuel mais en décrivant des faits que la loi définit comme harcèlement sexuel). Enfin, des zones de commentaires libres ont permis aux étudiant·es de décrire en détail les comportements ou propos subis et, plus largement, de s'exprimer sur les sujets abordés dans le questionnaire.

Sur les 799 répondant·es :

- Un peu moins des deux tiers (63%) sont des filles.
- 8,5% sont en L1, 10,8% en L2, 17,6% en L3, 28% en M1, 28,3% en M2, 5,8% en doctorat et 1% en année de césure.
- 96,2% sont en formation initiale.
- 38,5% sont membres d'une association Dauphinoise.

Par rapport aux caractéristiques de l'ensemble de la population étudiante de Dauphine, les étudiant·es en formation continue et étrangers sont nettement sous-représentés. Malgré nos relances, l'information sur l'existence du questionnaire a peu et mal circulé dans le département d'études permanentes et relations internationales, conduisant à des taux de réponse très faibles respectivement n=30 et n=1. Les réseaux sociaux mobilisés concernaient également moins cette population.

Parmi les étudiant·es en formation continue (n=769), notre échantillon comporte 289 étudiant·es de Licence (37,5% des répondant·es), 434 étudiant·es de Master (56,5% des répondant·es) et 46 doctorant·es (6%). Si l'on compare avec l'ensemble des 8 681 inscrit·es en 2017-2018 (44,5% en Licence, 52% en Master et 3,5% en doctorat), on se rend compte que notre échantillon sur-représente les étudiant·es de Master et Doctorat, et à l'intérieur du premier cycle, les étudiant·es de L3, par rapport aux étudiant·es de L2 et de L1. Notons que les étudiant·es de M1 sont sur-représenté·es dans l'échantillon (28% des répondant·es contre 16% de l'ensemble de la population de Dauphine).

Il y a autant d'étudiant·es inscrit·es en LSO dans notre échantillon (26,4%) que dans l'ensemble de la population de Dauphine (27%) ; les étudiants de MSO sont légèrement sous-représentés (43% dans l'échantillon contre 46% dans l'ensemble de la population de Dauphine). En revanche, les étudiant·es en MIDO ont été deux fois plus nombreux à compléter le questionnaire (26%) qu'ils/elles ne le sont dans la population de Dauphine (12%).

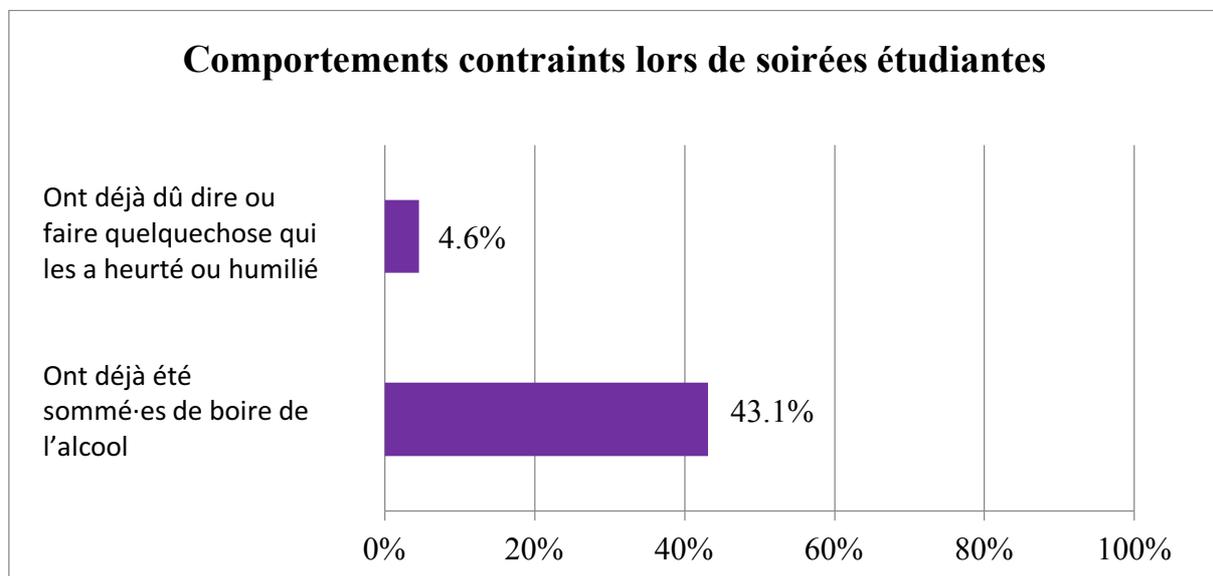
Les étudiantes ont davantage répondu à l'enquête que les étudiants : si les filles représentent 55% des inscrit·es à Dauphine, elles constituent 63% de notre échantillon. Les étudiants, qui représentent 45% de la population de Dauphine, ne constituent que 36% des répondant·es.



# 1. CONTRAINTES ET BIZUTAGES DANS LA VIE ETUDIANTE

Les différentes formes de violence qui peuvent exister à l'occasion d'évènements « festifs » ou de « rituels d'intégration » entre étudiant·es sont certainement les plus connues et les plus visibles socialement, même si un tabou continue de peser sur leur dénonciation. L'interdiction du « bizutage » depuis 1998<sup>4</sup> n'a en effet pas permis de faire disparaître toutes les formes de violences psychologiques et parfois physiques exercées au cours de ces évènements.

L'enquête confirme que les lieux de sociabilité étudiante peuvent s'avérer des espaces où certain·es exercent une contrainte, parfois violente, sur d'autres. Ainsi, parmi les 457 étudiant·es (57,2%) qui ont déjà participé à au moins une soirée étudiante Dauphinoise, **43,1% (n=197) ont été sommé·es, au moins une fois, de boire de l'alcool. Lors de cette même occasion, 21 répondant·es (4,6%) ont déjà dû dire ou faire quelque chose qui les a heurté ou humilié.**



<sup>4</sup> L'article 225-16-1 du Code pénal prévoit que « le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants ou à consommer de l'alcool de manière excessive, lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire, sportif et socio-éducatif est puni de six mois d'emprisonnement et de 7.500 euros d'amende ».

A l'occasion des « week-end d'intégration », ce sont les deux tiers des 350 étudiant·es concerné·es qui ont été sommé·es de boire de l'alcool. Cette injonction à boire de l'alcool dans le cadre des événements étudiants « festifs » pèse sur les garçons comme sur les filles. En revanche, elle cible plus souvent les participant·es aux week-end d'intégration en tant que nouveau ou nouvelle, qui sont près des deux tiers (61%) à se voir demander de boire de l'alcool. Enfin, les filles sont plus exposées à la contrainte de devoir faire ou dire des choses blessantes ou humiliantes : les trois quarts des personnes dans cette situation sont des filles.

**Exemples de contraintes imposées lors des événements étudiants « festifs »**

- « On m'a obligé à embrasser quelqu'un » (Fille).
- « J'ai eu pour défi d'essayer d'embrasser une fille qui était dans une fête avec nous avant la fin de la soirée » (Garçon).
- « J'ai dû faire une lapdance sur un étudiant dans une année supérieure » (Fille).

## 2. SENTIMENT DE DISCRIMINATION

Depuis les années 2000, la France a largement renforcé son cadre juridique anti-discriminatoire, interdisant un traitement différencié des individus sur des critères tels que le sexe, la couleur de peau, l'appartenance (réelle ou supposée) à une catégorie ethno- raciale, l'orientations sexuelle, le handicap, l'état de santé, etc. Au-delà du droit, le cadre anti-discriminatoire est aujourd'hui largement mobilisé pour dénoncer les inégalités et les injustices.

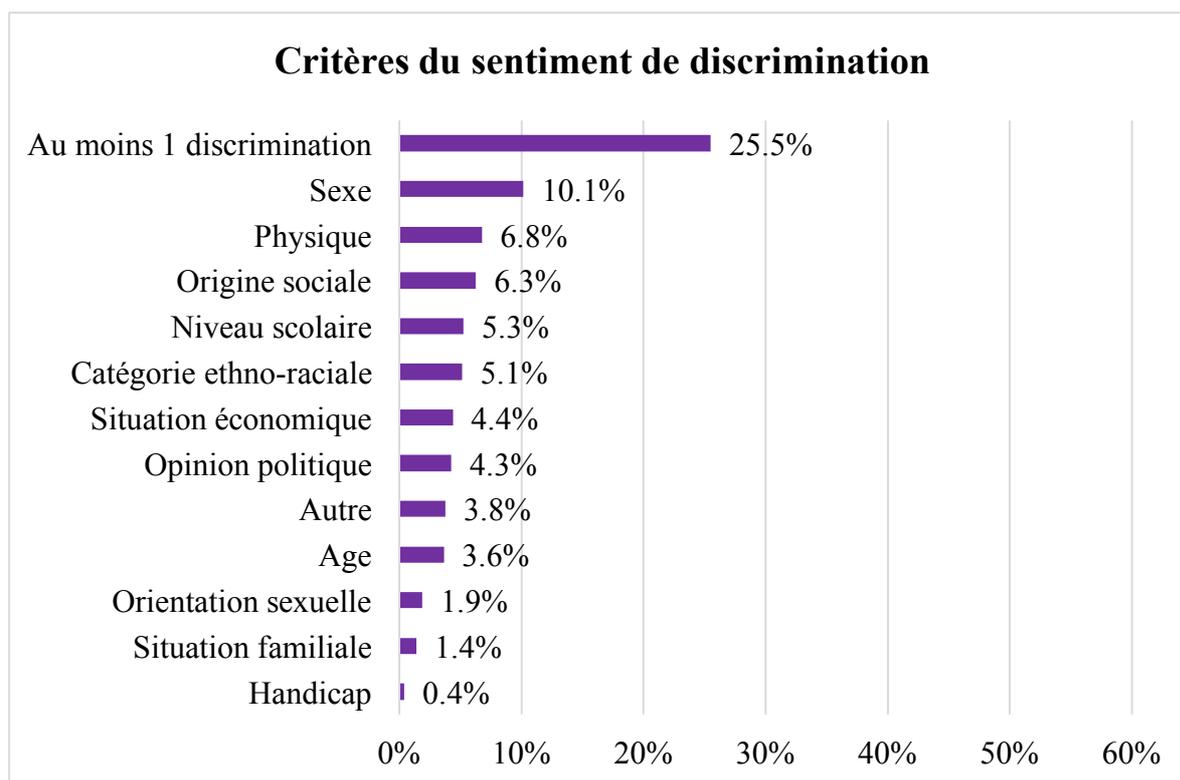
Saisir des pratiques discriminatoires par un questionnaire comporte des difficultés et des limites. Dans le cadre de cette enquête, le questionnaire permet en réalité de mesurer le sentiment de discrimination plus que des pratiques<sup>5</sup>. Si les réponses obtenues ne permettent donc pas de conclure à l'existence de discriminations, le vécu de situations ressenties comme des discriminations doit être pris au sérieux, d'autant que c'est **un quart des répondant·es (n=204) qui affirment avoir subi au moins une discrimination dans le cadre de leur vie étudiante** à Dauphine et que 22% déclarent en avoir été témoin.

Les critères de discriminations vécues sont variables. Un·e répondant·e sur dix estime avoir été discriminé·e en raison de son sexe et près de 7% en raison de son apparence physique. Ces deux critères représentent près d'un tiers (31,8%) des motifs de sentiment de discrimination. Or, **ce sont d'abord les filles qui considèrent être discriminées : tandis que seulement 13% des garçons rapportent avoir subi une discrimination, c'est le cas d'un tiers des filles**. On peut par ailleurs noter que l'origine sociale, la situation économique et le niveau scolaire représentent 30% des motifs de sentiment de discrimination. Les motifs de discriminations déclarés par les étudiant·es à l'Université Paris-Dauphine se distinguent donc nettement des données recueillies auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population étudiante en France en 2016 : parmi les 14 000 étudiant·es ayant déclaré une discrimination à l'Observatoire de la Vie Etudiante, ce sont les origines ou la nationalité qui sont les premiers motifs<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Les enquêtes menées par l'Observatoire de la Vie Etudiante présentent les mêmes limites. Pour un exposé détaillé, voir O. Ferry & E. Tenret, « A la tête de l'étudiant·e ? Les discriminations perçues dans l'enseignement supérieur » *OVE infos*, n°35, sept 2017.

<sup>6</sup> Ibid., p.6.



Dans plus de la moitié des cas (53%), les responsables des propos et/ou comportements jugés discriminants sont d'autres étudiant·es. Pour un tiers des répondant·es (33,8%), c'est un·e enseignant·e qui est l'auteur·e de ce qui est ressenti comme une discrimination. Ces chiffres doivent cependant être nuancés au regard des 42 commentaires libres laissés par les répondant·es. Tandis que certains témoignent de vraies situations discriminantes :

#### **Expériences de discrimination**

« Je me suis déjà fait harcelée dans Dauphine en marchant dans les couloirs avec des insultes comme 'beurette' ou 'chaudasse' ».

« Des profs se permettent de commenter sur la longueur des jupes, la profondeur des décolletés, la taille des fesses ou de poser des questions telles que 'que diriez-vous si votre copain vous disait : tu as une jolie chatte ?' ».

« La quasi-totalité des associations demandent à leurs nouveaux membres d'effectuer des actions extrêmement dégradantes, les filles surtout, qui se retrouvent dans des positions plus que gênantes ».

D'autres montrent que c'est souvent un sentiment d'injustice, ou différentes formes de violence symbolique subies par des étudiant·es issu·es des classes populaires dans un établissement au recrutement social élevé, qui sont traduits en termes de discrimination. Un différend avec un enseignant·e ou un membre du personnel, un sentiment d'injustice ou de

malaise seront qualifiés de discrimination sans que les éléments rapportés attestent un comportement différencié en fonction d'un critère discriminatoire.

### **Sentiment d'injustice qualifié de discrimination**

« [au sujet d'un professeur] il nous méprisait quand on ne comprenait pas, il nous prenait de haut ».

« Humiliation d'un professeur devant les autres élèves de la classe en raison d'une mauvaise note obtenue ».

« Mon recrutement à Dauphine en tant qu'alternante m'a beaucoup surpris. Je pensais déjà moi-même ne pas avoir le niveau requis pour être ici au vu de la 'réputation'. A l'issue du S5 on m'a clairement dit que le niveau de Dauphine est très élevé et qu'ils ont sûrement fait une erreur de recrutement. J'y mets toute ma volonté pour réussir mais j'ai toujours du mal à suivre le rythme. Je me sent très mal à l'aise dans cet univers 'd'excellence' ».

« Nous étions trois amies et nous nous sommes rendues au Crous, ensuite en croyant que le pain était gratuit nous en avons pris et nous avons rejoint nos places, ensuite la dame qui s'occupait du service s'est dirigé vers nous tout en criant et en nous traitant de tous les noms, elle a commencé à dire qu'ici c'est pas le secours populaire, j'ai trouvé sa réaction très exagérée, on avait pas l'intention de voler elle aurait pu seulement nous expliquer, elle nous a mis dans une situation très embarrassante qui nous a traumatisées pendant des jours. »

« [au sujet d'autres étudiant·es] Toujours demander tout sur les notes, les résultats, demander mes cours (sentiment de compétition de la part de l'autre personne assez oppressant et stressant) ».

Le recueil du sentiment de discrimination dans le cadre de cette enquête montre donc ici ses limites. Cela ne doit néanmoins pas empêcher de prendre au sérieux ces situations perçues comme humiliantes par les étudiant·es, ainsi que l'existence d'un fort sentiment de discrimination.

En raison de différents récits recueillis avant cette enquête, une série de questions sur le sexisme sur les réseaux sociaux a été posée. Il en ressort que **la moitié des répondant·es (49%) ont déjà jugé qu'un contenu d'une page Facebook de groupes étudiants de Dauphine était sexiste** (la moitié d'entre eux et elles estimant même que ces contenus sexistes sont fréquents voire très fréquents). Au-delà de l'exposition à ces contenus sexistes, l'enquête révèle également que 40 étudiant·es (dont 70% de filles) ont déjà été la cible personnelle de publications humiliantes, insultantes, dégradantes ou offensantes sur ces réseaux sociaux étudiants. Près de 10% des répondant·es ont laissé un témoignage libre (voir exemples ci-dessous) à ce sujet, attestant de la volonté de ne plus subir ces propos sexistes, mais aussi parfois homophobes et racistes, dans le cadre de leur vie étudiante. Une partie des

témoignages précise également la façon dont ces publications produisent chez elles et eux un sentiment d'exclusion du groupe de pairs en tant que fille, non-blanc.he, non-hétérosexuel.le et/ou handicapé.e.

#### **Le sexisme sur les réseaux sociaux**

« Le groupe Facebook de la promotion qui est supposé être une interface de relais entre les dauphinois qui ont des questions ou les associations qui font leur comm' est pris d'assaut par une minorité qui génère un contenu sexiste et discriminatoire. Donc si vous voulez une situation en particulier, regardez le groupe, il y en a une par jour quasiment ».

« La majorité des posts, surtout concernant les soirées, sont plus ou moins implicites sur le fait que le but de la soirée est de faire boire une fille et de coucher avec elle... je suis un garçon, mais c'est grave, l'image sexiste, comme si les femmes étaient des objets ».

« Pour le Live du match d'éloquence entre les assos, propos particulièrement choquants, racistes, misogynes et définitivement pas dignes d'un concours d'éloquence ».

« La quasi-totalité des commentaires publiés sur un post parlant de la création d'une association LGBT à Dauphine des 'blagues' du style 'hey xxx, regarde une asso faite pour toi !', avec des réponses du genre 'ntm, j'suis pas un pd' ».

« De multiples posts transphobes, racistes et validistes sont sur Facebook ».

### 3. LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Si la question a longtemps été un tabou, on sait aujourd'hui que l'enseignement supérieur n'est pas épargné par les violences sexuelles. Si des données systématiques manquent, quelques exemples en attestent : une enquête auprès des étudiant·es de l'Université de Lorraine en 2017 indique que 10% des étudiant·es déclarent avoir subi du harcèlement sexuel dans le cadre de leurs études<sup>7</sup> ; une enquête en 2017 sur un campus de l'Université de Bordeaux souligne que 5% des étudiant·es y ont déjà croisé un exhibitionniste et 4,8% y ont subi un contact physique non désiré<sup>8</sup> ; une recherche en 2016 à l'Université de Laval (Québec) montre que 22,5% des étudiant·es et personnels y ont subi des comportements sexuels non désirés<sup>9</sup>. En raison de ces données, l'enquête à l'origine de ce rapport a donc cherché à mesurer les faits d'exhibition sexuelle, de harcèlement sexuel et d'agressions sexuelles subis dans le cadre de la vie universitaire. Pour ne pas imposer des catégories d'interprétation des faits, les questions portaient sur les faits subis et non leur dénomination.

Un premier constat est que **38 étudiant·es (4,7%) déclarent qu'une personne s'est déjà exhibée sexuellement devant elles et eux, sans leur accord, au moins une fois dans le cadre de leurs activités à l'Université**. Filles et garçons le déclarent dans des proportions très proches. Ces épisodes d'exhibition sexuelle sont très liés aux sociabilités entre étudiant·es puisque dans 32 cas sur 38 ils ont lieu au cours la vie « festive » de Dauphine ou dans le cadre de la vie associative et que plus de neuf fois sur dix (35 cas sur 38) il s'agit d'un autre étudiant.

Second constat, 63 répondant·es (7,9%) déclarent avoir déjà fait face soit à des propos et/ou comportements à caractère sexuel imposés (n=45), soit à des pressions en vue d'obtenir un acte de nature sexuel (n=18). Autrement dit, **63 étudiant.e.s (7,9%) rapportent avoir subi du harcèlement sexuel dans le cadre de la vie universitaire. Mais filles et garçons sont très diversement exposé·es à ces propos et/ou comportements : 11,8% des filles déclarent avoir été victimes de harcèlement sexuel contre 1% des garçons.**

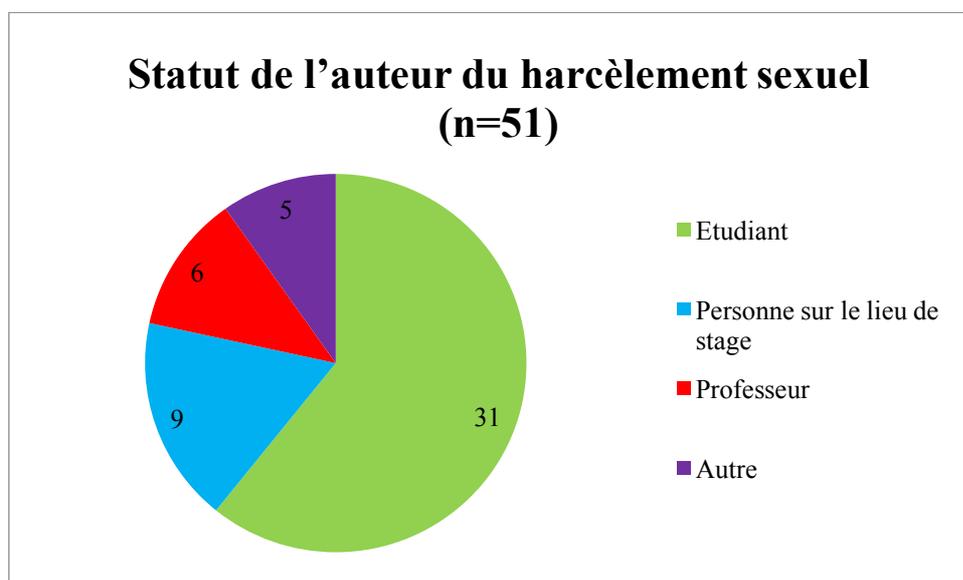
---

<sup>7</sup> *Perception des discriminations et des violences sexuelles*, Université de Lorraine, 2017.

<sup>8</sup> *Enquête sur le sentiment d'insécurité sur le campus*, Université de Bordeaux, 2017.

<sup>9</sup> Lavoie F., Parent S., Auclair, I. et Bergeron M., *Violences sexuelles en milieu universitaire, résultats de l'Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU)*. Portrait de la situation à l'Université Laval, Université Laval, 2017.

Les lieux de la vie étudiante exposent également différemment au risque de subir du harcèlement sexuel. Les deux principaux lieux où se déroulent les actes de harcèlement sexuel sont les soirées étudiantes ou des week-ends d'intégration (21 sur 78 situations rapportées) et pendant les stages (17 situations rapportées). Mais lorsque les étudiant·es connaissent l'identité de l'auteur du harcèlement sexuel, ce qui est la majorité des cas (n=54), et acceptent de l'indiquer (n= 51), il s'agit dans 31 cas d'un étudiant. Pour 9 étudiant·es, c'est le tuteur de stage dans l'entreprise ou une autre personne sur le lieu de stage et 6 répondant·es dénoncent un harcèlement sexuel exercé par un enseignant.

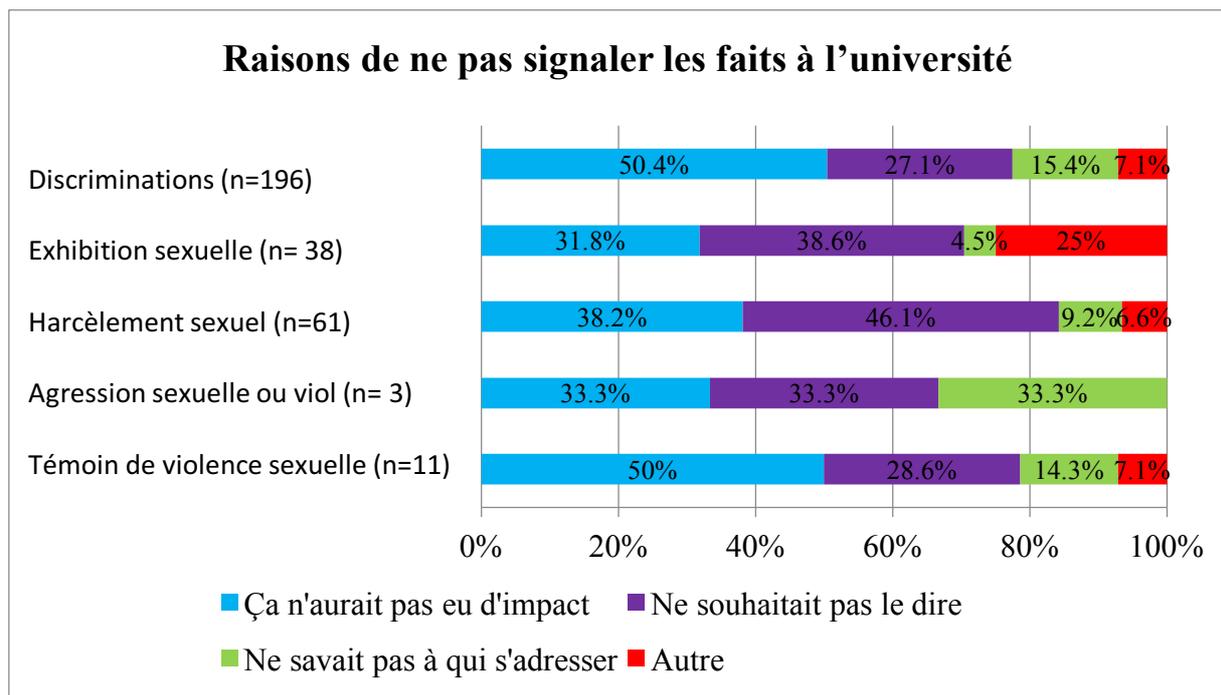


Enfin, **4 étudiant·es (3 filles et 1 garçon) rapportent qu'un ou plusieurs actes sexuels leur ont été imposés dans le cadre de la vie étudiante.** Sur ces 4 cas de violences sexuelles, deux sont des viols. L'auteur des faits n'est mentionné que pour une agression sexuelle et un viol : dans les deux cas, il s'agit d'un étudiant. Il faut en outre souligner que 104 étudiant·es (13%) ont soit été témoin (n=11) soit eu connaissance (n=93) d'un fait de violence sexuelle à Dauphine.

## 4. DES ETUDIANT·ES ISOLE·ES

Un des traits marquants de l'enquête est que **les étudiant·es se tournent très rarement vers l'université et ses personnels** lorsque des discriminations et des violences sont vécues ou observées. Ainsi, seuls 8 des 204 étudiant·es (3,9%) se sentant victimes de discrimination ont informé le personnel de Dauphine. Pour les cas de violences sexuelles, c'est encore moins : 2 victimes sur 63 de harcèlement sexuel, 1 victime d'agression ou de viol sur 4, aucune personne ayant subi une exhibition sexuelle et aucun des 11 témoins de violences sexuelles.

Les raisons de ce silence varient en fonction des situations. Mais dans tous les cas, l'idée que cette parole ne sera pas suivie de faits et n'aura aucun impact est très forte. On note également que pour les situations de violence, les victimes expriment souvent le souhait de ne pas vouloir en parler.



Enfin, on peut souligner que les commentaires libres font apparaître les résistances de la part d'une partie des étudiant·es à lutter contre les discriminations et les violences (voir exemples ci-dessous).

### **Des marques d'hostilité à la lutte contre les discriminations et les violences**

« Il serait bon que l'administration comprenne le sens de la liberté d'expression et évite la nomination de commissaires à l'égalité (ou que sais-je) qui auraient parfaitement trouvé leur place dans le NKVD ».

« Les contenus sur Facebook jugés sexistes ne l'étaient absolument pas. C'était juste de l'humour de jeune de 20 ans. On invite les gens à venir 'pecho' parce que c'est notre culture et c'est normal pour notre âge ».

« Pour moi, Dauphine est une université où le genre de problèmes visés par ce questionnaire n'existent pas ou très peu. On est très loin des abus qui existent en école de commerce ou d'ingénieur ».

« Certes il peut paraître, de loin, scandaleux de s'exhiber, choper plusieurs personnes dans une soirée ou forcer à boire de l'alcool, mais clairement cela contribue à notre force mentale à tous et c'est pour cela qu'on a souvent de l'avance sur notre âge, professionnellement, et que nous sommes plus hargneux/talentueux/ambitieux/motivé que la moyenne française ».

On peut faire l'hypothèse que ces marques de désintérêt voire de franche hostilité des pairs à l'encontre des questions de discrimination, de bizutage et de violences sexuelles peuvent décourager les victimes à s'adresser à l'Université, perçue dans son ensemble comme un environnement d'études peu sensible à ces questions. D'autres commentaires, au contraire, attestent qu'une partie des étudiant·es approuvent que ces questions soient prises à bras de corps par l'Université.

### **Des marques d'encouragement à la lutte contre les discriminations et les violences**

« Excellente initiative ».

« Bonne initiative, bon courage pour traiter les résultats, j'espère que votre enquête marque le début d'une nouvelle ère (ou la fin d'une ancienne) plus respectueuse des différences entre étudiants ! ».

« Cette enquête est très utile ».

« J'espère que votre questionnaire pourra sans doute faire évoluer les choses. Bon courage ».

« Je trouve que c'est une très bonne initiative que de poser des questions sur les violences sexuelles dans le cadre de l'université. Je pense qu'à partir des réponses, il serait bon de prendre quelques décisions et de faire plus connaître la cellule de veille à qui les victimes comme moi peuvent parler. Cependant, je pense aussi que ce n'est pas suffisant, et que Dauphine pourrait faire une campagne de sensibilisation (exemple : 'apprendre' aux étudiants qu'un 'non' est un non, qu'il soit prononcé à mi-voix ou crié, 'apprendre' qu'une personne en état d'ivresse et droguée n'est pas en état de donner son consentement pour une relation sexuelle...). Merci à vous et bon courage ! ».

« Bravo pour ce questionnaire ! C'est très important :) il y a encore beaucoup de choses à faire... ».

## CONCLUSION

L'enquête à l'origine de ce rapport permet de dresser un état des lieux des discriminations et violences vécues par certain·es étudiant·es de l'Université Paris-Dauphine.

En premier lieu, il montre que la vie étudiante entre pairs est le principal espace où se produisent ces discriminations et violences. Les sociabilités étudiantes, lors des soirées, des week-end d'intégration, de la vie associative ou de la pratique sportive, apparaissent ainsi comme des lieux où s'exercent des contraintes, parfois violentes, sur certain·es : obligation à boire de l'alcool, à faire des choses vécues comme dégradantes ou humiliantes, exposition à des exhibitions sexuelles non désirées. Les réseaux sociaux étudiants sont également des lieux d'expression, largement tolérée, de sexisme, d'homophobie, voire de racisme, et, parfois, de harcèlement en ligne contre un·e étudiant·e. De même, le harcèlement sexuel vécu par 11,8% des étudiantes, voire les agressions sexuelles ou les viols, sont d'abord le fait d'étudiants. Enfin, les commentaires libres montrent qu'une partie des étudiant·es cautionnent ces différentes violences.

Un autre résultat significatif est l'occurrence du harcèlement sexuel, en particulier, sur le lieu de stage. En dehors des locaux et du regard de l'université, les stages font partie de la vie étudiante. Mais le possible isolement des stagiaires et la nécessité de valider son stage pour obtenir son année exposent les étudiants, et surtout les étudiantes, à différentes formes de violence.

Concernant les enseignant·es, ils sont principalement mis en cause dans les déclarations de discriminations. Mais nous avons souligné que nombre de situations rapportées relevaient davantage du sentiment d'injustice dont on ne peut pas savoir s'il est ou non fondé. Dans les cas des différentes formes de violences sexuelles rapportées, les enseignant·es sont (heureusement !) très rarement mis·es en cause. Cela ne doit cependant pas invisibiliser le fait que certaines réponses désignent un enseignant comme auteur d'exhibition sexuelle (1 cas) ou de harcèlement sexuel (6 cas).

Enfin, le dernier résultat saillant de l'enquête est le relatif isolement des étudiant·es face à ces situations. Craignant que la dénonciation n'ait pas d'effets, ne souhaitant pas en parler et étant

potentiellement inséré·es dans un groupe de pairs peu soutenant, ils et elles ne se tournent que très rarement vers les personnels de l'université.

Pour conclure, il importe de préciser que mettre en lumière les formes d'inégalités, de contraintes, de discriminations et de violences que les étudiant·es de l'université Paris-Dauphine peuvent subir ne doit pas faire oublier la réalité de beaucoup d'entre eux et d'entre elles : leurs années à Paris-Dauphine se passent bien ! Mais inversement, ce constat ne doit pas servir à masquer les situations décrites dans ce rapport. Il s'agit au contraire de penser aux actions à engager pour que la vie étudiante soit débarrassée de ces discriminations et de ces violences.

## PISTES D'ACTION

Les résultats de l'enquête montrent que la politique de responsabilité sociale de l'université engagée par l'Université peut être prolongée et renforcée dans différentes directions :

- FAIRE SAVOIR QUE PARIS-DAUPHINE NE TOLERE PAS LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES POUR FAVORISER LEURS DENONCIATIONS
  - Assurer la visibilité de la Cellule de veille (en ligne et dans les locaux de l'Université).
  - Produire une campagne de sensibilisation.
  - Rendre publiques (de façon anonyme si besoin) les sanctions prononcées.
- ASSURER DES FORMATIONS A LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES
  - Auprès de personnels qui pourront être identifiés comme des relais.
  - Auprès des étudiant·es, particulièrement ceux et celles engagé·es dans l'organisation de la vie étudiante.
- MIEUX ENCADRER LA VIE ETUDIANTE
  - Conditionner le financement des associations au respect d'une Charte.
  - Sanctionner financièrement les associations lorsque des faits de discriminations et/ou de violences y sont constatés.
  - Permettre un système de signalement auprès de l'administration des posts à caractère dégradant ou discriminant sur les réseaux sociaux dauphinois.
  - Créer un système de signalement auprès de l'administration des comportements contraignants, discriminatoires ou violents lors des événements festifs et week-end d'intégration.
- ASSURER UN MEILLEUR SUIVI DES STAGES
  - Accompagner toute convention de stage d'un document indiquant l'existence de la Cellule de veille et de la procédure à suivre.
  - Diffuser l'information auprès des enseignant·es tuteurs de stage.

- Permettre aux stagiaires victimes de discriminations ou de violences de cesser le stage sans mettre en péril l'obtention du diplôme.
  
- **POURSUIVRE ET ELARGIR LES ENQUETES SUR LES DISCRIMINATIONS ET VIOLENCES SEXUELLES**
  - Auprès des étudiant·es du Département d'études permanentes et des étudiants des Relations internationales
  - Auprès de l'ensemble des personnels de l'Université
  - Au sein de l'ensemble des établissements de PSL

## ANNEXE 1 : MESSAGES DE CONTACTS

### Message adressé par les étudiant·es sur les réseaux sociaux :



### Message adressé par l'enseignante aux responsables de formation :

Chè·es collègues,

Suite à la mise en place de la cellule de veille sur les discriminations, le bizutage et les violences sexuelles à l'Université Paris-Dauphine, un groupe d'étudiant·es et d'enseignant·es du Master 1 Actions Publiques et Régulations Sociales a mis en place ce questionnaire sur la vie étudiante dans notre Université. Y répondre prend seulement une dizaine de minutes. La qualité des analyses dépendra directement du nombre d'étudiantes et d'étudiants qui y répondront. Pourriez-vous faire passer ce lien à l'ensemble des étudiant·es de votre formation s'il vous plaît. Je me tiens à votre disposition si vous avez des questions supplémentaires à ce sujet. Merci d'avance pour votre aide !

<http://enquetes.dauphine.fr/index.php/461143/lang-fr>

Bien cordialement,

Céline Bessière

## ANNEXE 2 : LE QUESTIONNAIRE

### Vie étudiante à Dauphine

#### ● Page d'accueil

Remplir ce questionnaire vous demandera environ une dizaine de minutes. Cette enquête nous permettra de mieux connaître vos conditions d'études à Dauphine ainsi que les éventuels problèmes que vous pouvez rencontrer.

Les réponses à cette enquête sont facultatives.

Ce questionnaire est anonyme. Nous ne vous demanderons aucune information nous permettant de vous identifier et nous n'enregistrons pas votre adresse IP. Les données recueillies seront traitées conformément à la loi informatique et liberté.

Le droit d'accès et de rectification s'exerce auprès du responsable de l'enquête.

Il y a 93 questions dans ce questionnaire.

#### ● Profil (Page 1)

1. *Etes-vous étudiant/étudiante à Dauphine ?*

- Oui
- Non (=> fin du questionnaire)

2. *Quelle est l'année de votre première inscription à Paris Dauphine ?*

Dates : Menu déroulant

3. *Dans quel département étudiez-vous ?*

- LSO
- MSO
- MIDO
- Services Relations Internationales (étudiant/étudiante en échange)
- Département d'Études Permanentes (= formation continue)
- Ecole Doctorale
- IPJ

4. *En quelle année êtes-vous ?*

- L1
- L2
- L3
- M1
- M2
- Année de césure
- Doctorat

#### ● Activités à Dauphine (Page 2)

##### Partie Activités :

1. *Pratiquez-vous une activité à Dauphine ?*

- Oui (menu déroulant) : Musique - Sport - Cuisine – Arts - Théâtre - Autre
- Non

⇒ **Si oui :**

2. *Depuis combien de temps ?* (menu déroulant) : 1an - 2ans - 3ans - 4ans - 5ans - 6ans et plus.

##### Partie Association :

3. *Faites-vous partie d'une association de Dauphine ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

4. Depuis combien de temps ? (menu déroulant) : moins d'1an - 1an - 2ans - 3ans - 4ans - 5ans - 6ans et plus.
5. Votre association est-elle composée :
- d'une majorité d'hommes
  - d'une majorité de femmes
  - composition paritaire
  - ne sait pas
6. La personne qui préside l'association est :
- une femme
  - un homme
  - ne sait pas
7. Les responsables de pôles (dans l'organisation de votre association) sont majoritairement :
- des femmes
  - des hommes
  - composition paritaire
  - ne sait pas

● **Vie festive universitaire (Page 3)**

1. Avez-vous déjà participé à une soirée étudiante de Dauphine ?

- Oui
- Non

⇒ **Si Oui :**

2. Dans le cadre de ces soirées, vous a-t-on déjà demandé de boire de l'alcool ?

- Oui
- Non

⇒ **Si Oui :**

4. Avez-vous été insulté(e) pour cela ?

- Oui
- Non

5. Avez-vous été violenté(e) (bousculades, cris, menaces, coups...) pour cela ?

- Oui
- Non

6. Dans le cadre de ces soirées, vous a-t-on déjà demandé de faire ou dire quelque chose qui vous a heurté ou humilié ?

- Oui
- Non

⇒ **Si Oui :**

7. Avez-vous été insulté(e) pour cela ?

- Oui
- Non

8. Avez-vous été violenté(e) (bousculades, cris, menaces, coups...) pour cela ?

- Oui
- Non

9. Si vous le souhaitez, décrivez cette situation (réponse libre).

10. Avez-vous déjà participé à un week-end d'intégration dans le cadre de Dauphine ou d'une association dauphinoise ?

- Oui
- Non

⇒ **Si Oui :**

11. Participiez-vous en tant que :

- Nouveau/Nouvelle
- Actif/Active
- Ancien/Ancienne

12. Quelles étaient les activités proposées par les anciens pendant ce week-end ?

- Olympiades (concours en équipe)
- Boîte de nuit
- Soirées ou Befores
- Activités dans le bus
- Activités sportives
- Autre : (réponse libre)

13. *Pendant le WEI, en tant que nouveau/nouvelle, vous a-t-on déjà demandé de boire de l'alcool ?*

- Oui
- Non

14. *[Pour les participant(e)s en tant qu'ancien/actif], avez-vous déjà demandé à un nouveau/une nouvelle de boire de l'alcool ?*

- Oui
- Non

15. *[Pour les participant(e)s à un soirée et/ou un WEI] Avez-vous déjà été témoin d'une situation gênante ou humiliante subie par d'autres étudiants ou étudiantes dans le cadre de ces événements festifs ?*

- Oui
- Non

**⇒ Si Oui :**

16. *Quelle a été votre réaction ?*

- Je suis intervenu(e)
- Cette situation m'a heurté mais je ne suis pas intervenu(e)
- J'ai été empêché(e) d'intervenir
- Je suis resté(e) passif/ve
- Autre : (réponse libre)

17. *Si vous le souhaitez, décrivez cette situation : (Réponse libre)*

## ● Discriminations, Sexisme (Page 4)

### Partie 1 : Egalité à Dauphine ?

1. *Durant vos cours et vos activités, vous êtes-vous déjà senti injustement traité(e) en raison de [plusieurs réponses possibles] :*

- votre âge
- votre sexe
- votre orientation sexuelle réelle ou supposée
- votre situation familiale
- votre appartenance réelle ou supposée à une catégorie ethno-raciale
- vos origines sociales
- votre apparence physique (surpoids, maigreur, coupe de cheveux, votre façon de vous habiller...)
- votre handicap
- votre situation économique
- votre niveau scolaire
- vos opinions politiques et/ou activité politique/syndicale
- autre, précisez :
- je ne me sens pas concerné(e)

**⇒ Si oui à une des propositions : (chaque question sera posée pour chaque réponse Oui)**

2. *Dans quel cadre ?*

- Cours
- Pausas inter-cours ou déjeuner
- Bibliothèque Universitaire
- Activités
- Vie associative
- Vie festive (soirées ou WEI)

- Stages ou apprentissages
  - Autre, précisez :
3. *Par qui ?*
- Professeur(e)
  - Etudiant(e)
  - Membre du personnel administratif
  - Tuteur professionnel, collègue ou client dans le cadre d'un stage/apprentissage
  - Autre, précisez :
4. *Si vous le souhaitez, décrivez cette situation et/ou réaction [réponse libre].*
5. *En avez-vous parlé au personnel de Dauphine ?*
- Oui
  - Non

⇒ **Si oui :**

6. *A qui ?*

- Un(e) professeur(e)
- Un membre du personnel de l'administration
- Psychologue de l'université
- Autre, précisez :

⇒ **Si non :**

7. *Pourquoi ?*

- Je ne savais à qui m'adresser.
- Je pense que ça n'aurait pas eu d'impact.
- Je ne souhaitais pas le dire.
- Autre, précisez :

8. *D'autres personnes vous ont-elles soutenu ?*

- Oui
- Non

9. *Avez-vous déjà assisté à ce que vous identifiez comme une discrimination ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si Oui :**

10. *Dans quel cadre ?*

- Cours
- Pauses inter-cours ou déjeuner
- Bibliothèque Universitaire
- Activités
- Vie associative
- Vie festive (soirées ou WEI)
- Stages/apprentissages
- Autre, précisez :

11. *Pensez-vous que votre sexe a été pour votre scolarité (cours, stages, apprentissages, vie associative, activités...) :*

- Un avantage
- Un désavantage
- Ni l'un ni l'autre

## **Partie 2 : Les réseaux sociaux**

1. *Sur les réseaux sociaux dauphinois (pages Facebook, pages des associations), avez-vous déjà jugé un ou des contenus comme sexistes ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si Oui :**

2. *Estimez-vous la publication de ce type de contenu est :*

- Peu fréquente
- Fréquente

- Très fréquente
- 3. *Que pensez-vous de ce genre de contenu ?*
  - Chacun est libre de publier ce qu'il souhaite
  - Je suis indifférent(e)
  - Il faut supprimer ces contenus
  - Il faut supprimer ces contenus et sanctionner leurs auteur(e)s
- 4. *Si vous le souhaitez, décrivez une situation qui vous a particulièrement touchée (Réponse Libre).*

5. *Sur les réseaux sociaux dauphinois, avez-vous déjà été la cible de publications que vous avez jugées humiliantes, insultantes, dégradantes ou offensantes ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si Oui :**

6. *Si vous le souhaitez, décrivez cette situation (Réponse Libre).*

7. *Quelle a été votre réaction ?*

- J'en ai rigolé avec mes ami(e)s
- J'ai contacté les responsables de la publication et leur ai demandé de supprimer le contenu
- J'ai contacté l'administration de l'université
- J'ai été indifférent(e)
- Autre : (réponse libre)

## ● **Violences (Page 5) - "Sécurité à Dauphine"**

### **Partie 1 : Exhibition**

1. *Dans le cadre de vos activités à Dauphine (stages compris), est-il déjà arrivé qu'une personne s'exhibe sexuellement devant vous sans votre accord ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

2. *Dans quel cadre ?*

- Cours
- Pauses inter-cours ou déjeuner
- Bibliothèque Universitaire
- Activités
- Vie associative
- Vie festive (soirées ou WEI)
- Stages ou apprentissages
- Je ne souhaite pas répondre
- Autre, précisez :

3. *Connaissez-vous la personne qui s'est exhibée ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

4. *Qui était-ce ?*

- Professeur(e)
- Etudiant(e)
- Membre du personnel administratif
- Tuteur professionnel, collègue ou client dans le cadre d'un stage/apprentissage
- Je ne souhaite pas répondre
- Autre, précisez :

5. *En avez-vous informé le personnel de Dauphine ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

6. *A qui en avez-vous parlé ?*

- Un(e) professeur(e)
- Un membre du personnel de l'administration
- Psychologue de l'université
- Autre, précisez :

⇒ **Si non :**

7. *Pourquoi ?*

- Je ne savais à qui m'adresser.
- Je pense que ça n'aurait pas eu d'impact.
- Je ne souhaitais pas en parler.
- Autre, précisez :

## Partie 2 : Violences sexuelles

**Les questions posées concernent votre scolarité. Cela englobe vos cours, vos activités, votre vie associative et votre stage ou apprentissage à Dauphine.**

1. *Quelqu'un vous a-t-il déjà imposé, malgré votre refus, des comportements (geste, propos, écrit, etc.) à connotation sexuelle ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

2. *Dans quel cadre ?*

- Cours
- Pausés inter-cours ou déjeuner
- Bibliothèque Universitaire
- Activités
- Vie associative
- Vie festive (soirées ou WEI)
- Stages ou apprentissages
- Autre, précisez :

3. *Connaissiez-vous l'auteur des faits ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

4. *Qui était-ce ?*

- Professeur(e)
- Etudiant(e)
- Membre du personnel administratif
- Tuteur professionnel, collègue ou client dans le cadre d'un stage/apprentissage
- Je ne souhaite pas répondre
- Autre, précisez :

5. *En avez-vous parlé au personnel de Dauphine ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

6. *A qui en avez-vous parlé ?*

- Un(e) professeur(e)
- Un membre du personnel de l'administration
- Psychologue de l'université
- Autre, précisez :

⇒ **Si non :**

7. *Pourquoi ?*

- Je ne savais à qui m'adresser.
- Je pense que ça n'aurait pas eu d'impact.
- Je ne souhaitais pas le dire.
- Autre, précisez :

8. *Quelqu'un a-t-il déjà exercé des pressions sur vous en vue d'obtenir des relations sexuelles (Que cela soit physiquement, par téléphone, par mail, par les réseaux sociaux...)?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

9. *Dans quel cadre ?*

- Cours
- Pausas inter-cours ou déjeuner
- Bibliothèque Universitaire
- Activités
- Vie associative
- Vie festive (soirées ou WEI)
- Stages ou apprentissages
- Autre, précisez :

10. *Connaissiez-vous l'auteur des faits ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

11. *Qui était-ce ?*

- Professeur(e)
- Etudiant(e)
- Membre du personnel administratif
- Tuteur professionnel, collègue ou client dans le cadre d'un stage/apprentissage
- Je ne souhaite pas répondre
- Autre, précisez :

12. *En avez-vous parlé au personnel de Dauphine ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

13. *A qui en avez-vous parlé ?*

- Un(e) professeur(e)
- Un membre du personnel de l'administration
- Psychologue de l'université
- Autre, précisez :

⇒ **Si non :**

14. *Pourquoi ?*

- Je ne savais à qui m'adresser.
- Je pense que ça n'aurait pas eu d'impact.
- Je ne souhaitais pas en parler.
- Autre, précisez :

15. *Vous a-t-on déjà imposé un acte sexuel ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

16. *Quelle était la nature de cet acte ?*

- Acte sexuel avec pénétration
- Acte sexuel sans pénétration (par exemple des caresses, des attouchements ou tout autre acte de nature sexuelle)
- Je ne souhaite pas répondre

17. *Dans quel cadre ?*

- Cours

- Pauses inter-cours ou déjeuner
- Bibliothèque Universitaire
- Activités
- Vie associative
- Vie festive (soirées ou WEI)
- Stages ou apprentissages
- Je ne souhaite pas répondre
- Autre, précisez :

18. *Connaissez-vous la personne qui a imposé cet acte ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

19. *Qui était-ce ?*

- Professeur(e)
- Etudiant(e)
- Membre du personnel administratif
- Tuteur professionnel, collègue ou client dans le cadre d'un stage/apprentissage
- Je ne souhaite pas répondre
- Autre, précisez :

20. *En avez-vous parlé au personnel de Dauphine ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

21. *A qui en avez-vous parlé ?*

- Un(e) professeur(e)
- Un membre du personnel de l'administration
- Psychologue de l'université
- Autre, précisez :

⇒ **Si non :**

22. *Pourquoi ?*

- Je ne savais à qui m'adresser.
- Je pense que ça n'aurait pas eu d'impact.
- Je ne souhaitais pas en parler.
- Autre, précisez :

23. *Connaissez-vous des cas de violences ou d'agressions sexuelles à Dauphine ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

24. *Connaissez-vous la personne ayant commis ces violences ?*

- Oui
- Non

25. *Connaissez-vous la personne victime de ces violences ?*

- Oui
- Non

26. *Comment en avez-vous entendu parler ?*

- Par la victime
- Par l'entourage de la victime
- Par la rumeur
- Par la presse
- Par les réseaux sociaux
- Autre, précisez :

27. *Avez-vous été témoin d'une situation de violence ou d'agression sexuelle ?*

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

28. Dans quel cadre ?

- Cours
- Pauses inter-cours ou déjeuner
- Bibliothèque Universitaire
- Activités
- Vie associative
- Vie festive (soirées ou WEI)
- Stages ou apprentissages
- Autre, précisez :

29. Quelle a été votre réaction ?

- Je suis intervenu(e)
- Cette situation m'a heurté mais je ne suis pas intervenu(e)
- J'ai été empêché(e) d'intervenir
- Je suis resté(e) passif/ve

30. En avez-vous parlé au personnel de Dauphine ?

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

31. A qui en avez-vous parlé ?

- Un(e) professeur(e)
- Un membre du personnel de l'administration
- Psychologue de l'université
- Autre, précisez :

⇒ **Si non :**

32. Pourquoi ?

- Je ne savais à qui m'adresser.
- Je pense que ça n'aurait pas eu d'impact.
- Je ne souhaitais pas en parler.
- Autre, précisez :

### **Partie 3 : Insécurité**

1. Vous êtes-vous déjà senti(e) en insécurité sur un campus de Dauphine (Porte Dauphine, La Défense ou IPJ) ?

- Oui
- Non

⇒ **Si oui :**

2. Pourquoi ? [Réponse libre]

#### **● Suite profil (page 6)**

**Pour finir, il nous reste encore quelques questions pour connaître votre profil !**

1. Quelle est votre nationalité ? [Réponse libre]

2. Quelle est votre année de naissance ? [Menu déroulant]

3. Êtes-vous :

- un homme
- une femme
- Je ne m'identifie pas

4. Quelle est la profession de votre père (s'il est retraité, précisez son ancienne profession) ? [Réponse libre]

5. Quelle est la profession de votre mère (si elle est retraitée, précisez son ancienne profession) ? [Réponse libre]

6. Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer votre orientation sexuelle.

- Hétérosexuel(le)

- Homosexuel(le)
- Bisexuel(le)
- Je ne m'identifie pas
- Autre, précisez :

*7. Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter un commentaire. [Réponse libre]*